



## Conseil économique et social

Provisoire

29 septembre 2008

Français

Original: Anglais

---

### Session de fond de 2008

#### Débat de haut niveau

#### Compte rendu analytique provisoire de la 19<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 3 juillet 2008, à 9 h 30

*Président:* M. Lima (Vice-Président) ..... (Cap-Vert)

*Puis :* M. Mérorès (Vice-Président) ..... (Haïti)

### Sommaire

- c) Examen ministériel annuel : Mise en oeuvre des objectifs et des engagements convenus au plan international dans le domaine du développement durable

*Exposés nationaux facultatifs (suite)*

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

08-41061 (F)



*En l'absence de M. Mèrorès (Haïti), M. Lima (Cap-vert) assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 9 h 35.*

**c) Examen ministériel annuel : Mise en œuvre des objectifs et des engagements convenus au plan international dans le domaine du développement durable (suite)**

*Exposés nationaux facultatifs (suite) (E/2008/70, E/2008/78, E/2008/79 et 86)*

1. **Le Président** invite M. Hales, Président du Collège de l'Atlantique à servir d'animateur pour la présentation des exposés nationaux facultatifs.

*République populaire démocratique lao (E/2008/78)*

2. **M. Sangsomsak** (Observateur de la République populaire démocratique lao) dit que la stratégie nationale de développement socioéconomique vise à promouvoir un développement économique rapide et stable, à renforcer la compétitivité, à améliorer la cohérence entre le développement économique et social, à accélérer le développement de l'infrastructure socioéconomique et à faciliter l'instauration d'une économie de marché viable.

3. La mise en œuvre de la stratégie repose sur une série d'objectifs de développement national concrets concernant l'élimination de la pauvreté et de la culture de l'opium, la promotion de pratiques agricoles écologiquement durables, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'émancipation progressive, d'ici à 2020, de la condition de pays parmi les moins avancés. Le Gouvernement a identifié le développement de l'agriculture et de la sylviculture, l'éducation, la santé et l'infrastructure, ainsi que des priorités transversales dans divers secteurs, comme les pivots de son développement.

4. Le sixième plan de développement socioéconomique (2006-2010) est censé stabiliser la croissance et permettre d'atteindre un produit intérieur brut (PIB) de 800 dollars par habitant d'ici à 2010. Pendant la même période, le taux de scolarisation primaire devrait atteindre 90,6 %, et on s'attend à des réductions spectaculaires de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

5. Le coût de l'exécution du plan est estimée à 90 milliards de dollars, et plus de 80 % de l'investissement public d'ensemble devrait provenir de l'aide publique au développement (APD), alors que 60 % de l'investissement privé serait constitué par des investissements étrangers directs. En résumé, la République populaire démocratique lao demeure tributaire de la communauté internationale en ce qui concerne l'APD et l'investissement étranger direct pour la réalisation de ses objectifs de développement national.

6. D'après les données actuelles, le taux de croissance a atteint 7,5 % en 2007, et le revenu par habitant 678 dollars. Le taux de pauvreté a baissé progressivement, tombant de 46 à 28,7 % entre 1992 et 2006, et les taux de scolarisation et d'alphabétisation ont atteint 84 et 58 % respectivement. En matière de santé, les taux de la mortalité maternelle et infantile et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans ont tous baissés sensiblement. Des progrès majeurs ont été accomplis vers l'égalité des sexes, en particulier depuis l'adoption de la loi sur le développement et la protection des femmes en 2004. Le taux de scolarisation primaire des filles et la représentation des femmes à l'Assemblée nationale ont également augmenté.

7. La coopération internationale et une diplomatie fondée sur le bon voisinage sont les traits caractéristiques de la politique étrangère. On poursuit activement l'intégration économique régionale par le biais de divers mécanismes dans le cadre du développement du Mékong et du développement communautaire au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Le Gouvernement est attaché à la promotion de la connectivité régionale en vue de se transformer à partir d'un État sans littoral en une plaque tournante du transport terrestre. La République démocratique populaire lao aspire également à devenir un fournisseur d'énergie pour la région, et, pour jouer ce rôle, elle est en train de construire plusieurs centrales hydroélectriques.

8. En 2007, l'APD s'élevait à 432 millions de dollars. S'étant engagé à renforcer l'efficacité de l'APD, le Gouvernement a adopté un plan d'action qui vise à garantir l'application efficace de la déclaration de Vientiane sur l'efficacité de l'aide. La législation interne et des accords bilatéraux créent un environnement favorable à l'investissement étranger. L'expansion du commerce international s'est soldée

par un excédent commercial record de 61 millions de dollars en 2007, et des négociations concernant l'établissement d'une zone de libre-échange sont en cours. Le tourisme a également augmenté progressivement, produisant 200 millions de dollars pendant la seule année 2007.

9. Malgré ces réalisations, le Gouvernement lao se heurte toujours à des problèmes redoutables en matière de sécurité alimentaire, de mortalité maternelle et infantile et d'égalité des sexes, et les ressources financières affectées au secteur social sont insuffisantes. Pourtant, en exécutant la stratégie de développement, il a appris qu'il est possible de réduire la pauvreté et la malnutrition en renforçant une agriculture durable, le développement rural et la création de revenus, et en développant l'infrastructure rurale. Il s'est également rendu compte que l'accès universel à des soins de santé de qualité et l'éducation en matière de santé procréative permettaient de réduire la mortalité maternelle. De la même manière, pour réduire la mortalité infantile, il faut régler le problème de la malnutrition, d'améliorer les soins à la mère et aux nouveau-nés et d'élargir l'immunisation.

10. Il faut affecter des ressources adéquates à l'infrastructure de l'éducation dans toutes les provinces, et l'amélioration des programmes d'études et de la formation des enseignants améliorerait la qualité de l'éducation. En outre, il faut renforcer la capacité institutionnelle afin de garantir l'observation des règlements et plans d'action environnementaux, et il est urgent de sensibiliser le public à l'importance de la protection de l'environnement et de la santé.

11. **M. Liden** (Suède), se référant au climat de croissance économique vigoureuse et de progrès dans la région, dit que la mise en valeur des ressources naturelles abondantes et de la biodiversité pourrait en fait compromettre le développement durable de la République populaire démocratique lao. Il considère que le pays aura besoin d'une aide internationale en matière de protection de l'environnement, et invite des observations sur les plans du Gouvernement dans ce domaine.

12. Rappelant que la Suède a aidé à former des enseignants et des professionnels de la santé, l'orateur dit qu'une main-d'œuvre qualifiée est cruciale pour une gestion efficace des ressources du pays. Se référant aux difficultés qu'il y a à atteindre la population dans les zones isolées, il demande instamment au

Gouvernement de tenir compte de tous les aspects indispensables des droits de l'homme dans les programmes qui exigent la réinstallation des populations locales.

13. Des innovations récentes introduites en coopération avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont abouti à la création d'un réseau d'écoles « amis des enfants », qui établissent des liens importants entre la santé et l'éducation. Des éléments pratiques tels que des toilettes séparées pour garçons et filles et des repas scolaires ont encouragé la scolarisation et la persévérance des filles. Il est indéniable que l'éducation des filles produit un impact durable sur le développement national, en particulier sur la mise en valeur des ressources humaines, la santé procréative et les soins pédiatriques. Enfin, l'orateur souligne que l'enregistrement des naissances est non seulement nécessaire pour le développement et l'éducation des enfants, mais également crucial pour la défense de leurs droits.

14. **M. Ali** (Malaisie) rappelle que par son revenu par habitant, la République démocratique populaire lao constitue l'un des pays les plus pauvres de l'Asie; pourtant, il est doté de riches ressources naturelles. Étant donné sa taille et sa population relativement faible, il renferme un grand potentiel de développement agricole. Sa diversité ethnique, son réseau de transport, sa stabilité politique et son économie de marché en plein développement, ainsi que l'engagement du Gouvernement en faveur du plan national de développement socioéconomique lui donnent de gros avantages.

15. La République démocratique populaire lao est en train d'atteindre les objectifs en matière de réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile. Dans ce contexte, ses efforts concernant les autres objectifs sont encourageants, puisqu'il a accompli des progrès considérables vers l'élimination de certaines maladies et le renforcement de la représentation politique des femmes. Énumérant certains des problèmes restants qui se posent au Gouvernement, l'orateur mentionne la malnutrition, l'absence d'une infrastructure appropriée en matière d'éducation et le manque d'enseignants. Il met également en relief la disparité entre les sexes en matière d'éducation, la nécessité d'une extension des immunisations, et l'amélioration de l'accès aux soins de santé, en particulier en matière de procréation. Bien que la prévalence du VIH/sida soit comparativement faible, il craint que le mouvement accru des personnes

à travers la frontière ne puisse faciliter la prolifération de la maladie. Il faut féliciter le Gouvernement lao d'avoir, face à ces défis, reconnu la nécessité d'une action cohérente et intégrée de mobilisation des ressources et de leur allocation à des activités essentielles comme l'éducation, la réduction de la pauvreté, les services de santé publique, la promotion des emplois générateurs de revenus et le développement de l'infrastructure.

16. La République démocratique populaire lao étant membre de l'ANASE, sa croissance et sa prospérité sont liées à celles de l'Association dans son ensemble. L'initiative d'intégration de l'Association vise en particulier à faciliter le développement économique, principalement grâce à une assistance en matière de création de capacités et de formation. Le pays a également bénéficié du forum de coopération pour le développement du bassin du Mékong qui inclut une liaison ferroviaire le reliant à la République démocratique du Vietnam, et qui sera complétée en fin de compte par un réseau routier le reliant à des ports au Vietnam et au Cambodge. L'orateur souligne l'importance des liaisons terrestres, aériennes et maritimes pour le développement, et l'engagement de ses voisins et partenaires de l'ANASE à cet égard. Pour sa part, la Malaisie fait tout son possible pour aider le peuple lao à édifier un avenir meilleur. L'orateur est persuadé que le pays pourra sortir de la catégorie des pays parmi les moins avancés, mais la rapidité avec laquelle il le fera dépendra de l'environnement économique général dans la région.

17. **M. Shinyo** (Japon) dit que le Japon est encouragé par le plan national de développement socioéconomique, par la détermination du Gouvernement à améliorer la situation dans le pays et par les réalisations acquises à ce jour. Le Japon, principal donateur de la République démocratique populaire lao, soutient les efforts d'auto-assistance et encourage l'intégration économique régionale et le développement économique durable grâce à la promotion du commerce et de l'investissement dans le cadre du partenariat Japon-Mékong.

18. S'agissant de la volonté du Gouvernement lao de réduire sa dépendance de l'aide, il se demande comment il sera possible de soutenir la croissance économique avec une moindre aide étrangère. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours du programme d'action d'Almaty, il voudrait savoir comment le Gouvernement peut surmonter ses difficultés en tant

que pays sans littoral, d'assurer la croissance économique grâce au commerce et l'investissement, et comment la communauté internationale peut contribuer le plus utilement à ces efforts.

19. **M. Hill** (Observateur de l'Australie) dit que le plan national de développement socioéconomique et la stratégie nationale de croissance et d'élimination de la pauvreté montrent clairement l'attachement du Gouvernement lao à la réalisation des OMD. L'Australie est fière d'être un partenaire de développement de longue date qui met l'accent sur les priorités identifiées conjointement avec ce Gouvernement. Les principaux programmes en cours d'exécution portent sur l'éducation, la création de capacités, la facilitation du commerce, le développement du cadastre et la gestion des finances publiques. L'Australie soutient également des programmes de développement communautaire qui visent à réduire la vulnérabilité des communautés aux engins non explosés et aux catastrophes naturelles.

20. La mise en valeur du capital humain est cruciale, mais le défi d'avenir consiste à développer la capacité du pays à créer une vie meilleure pour son peuple à moyen et à long terme. L'exploitation durable des vastes ressources naturelles constituera une question essentielle. L'Australie reconnaît que la transition d'une économie planifiée à une économie de marché a été un facteur important de croissance et de réduction de la pauvreté. Pour maintenir la croissance, le Gouvernement doit continuer à souligner la réforme économique, faciliter le développement du secteur privé, l'expansion de l'emploi rural et urbain, en mettant l'accent en particulier sur le développement agricole. Le Gouvernement australien se félicite de la perspective de pouvoir continuer à collaborer avec le Gouvernement lao dans le développement du capital humain et naturel du pays.

21. **M. Hales** (Animateur), résumant le débat, dit que l'un des thèmes communs évoqués par les partenaires de développement concerne la mesure dans laquelle les domaines d'activités identifiés dans le rapport peuvent être gérés par les décideurs de la République démocratique populaire lao. Tous les partenaires s'intéressent également à la question de savoir comment les donateurs peuvent contribuer au mieux à la solution des problèmes spéciaux que pose sa situation de pays sans littoral, faciliter le développement rural et promouvoir une exploitation écologiquement durable des ressources naturelles.

22. **M. Sangkomsak** (Observateur de la République populaire démocratique lao) dit que depuis 1986, son Gouvernement attache une grande importance à l'élaboration d'une politique claire de protection de l'environnement allant de pair avec le développement économique. Ses efforts ont abouti à un programme sylvicole national qui inclut des mécanismes de conservation. Le Gouvernement s'est employé à éliminer les disparités entre zones rurales et urbaines en améliorant les routes reliant les communautés les plus pauvres, en stimulant le secteur agricole et en élargissant les débouchés pour les producteurs ruraux.

23. S'agissant des déplacements causés par les activités minières, l'orateur assure le Conseil que les ménages qui ont été réinstallés ont bénéficié d'une indemnité généreuse et d'équipements modernes, et que les familles en question jouissent d'un niveau de vie élevé. D'ici à 2015, la République démocratique lao sera pleinement intégrée dans l'ANASE. L'orateur est persuadé que la meilleure assistance que les voisins et autres partenaires peuvent apporter, c'est d'ouvrir leurs frontières et leurs voies aériennes, et de contribuer à la construction de ponts et de routes.

24. Le Gouvernement lao s'est employé à réduire sa dépendance de l'aide en axant sa stratégie sur l'appropriation nationale, l'auto-assistance et la prise des décisions en toute autonomie. Dans ses relations avec la communauté internationale, la République démocratique populaire lao a adopté une approche qui combine le potentiel interne avec les ressources extérieures. Elle a approfondi et élargi sa coopération économique avec des régions lointaines comme l'Europe et l'Amérique latine. Dans le même temps, elle s'est efforcée d'accélérer la croissance économique au-delà de 10 %, d'équilibrer le budget et de réduire le déficit actuel de 23 %, tout en facilitant l'investissement étranger.

25. L'orateur attire l'attention sur quatre programmes bilatéraux exécutés en collaboration avec l'Australie, en soulignant le rôle que ces projets ont joué dans le développement du potentiel hydroélectrique du pays. En conséquence, la République démocratique populaire lao est en mesure de fournir de l'énergie à ses voisins.

26. *M. Mèrorès (Haïti), Président, assume la présidence.*

27. **M. Adams** (Nouvelle-Zélande), dit que la République démocratique populaire lao dispose, du fait de son paysage, de son histoire et de son patrimoine

culturel, d'une série d'attractions majeures dans le domaine de l'écotourisme, et invite le représentant de ce pays à décrire le rôle du tourisme dans la stratégie globale de développement durable du Gouvernement.

28. **M. Loayza Barea** (Bolivie) voudrait savoir comment, en tant que pays sans littoral, la République démocratique populaire lao a réussi à mettre en oeuvre des initiatives telles que des programmes de santé et d'éducation pour les populations périphériques et quels sont les problèmes que pose l'exécution de tels programmes.

29. **M. Sangsomsak** (Observateur de la République démocratique populaire lao), répondant à la question posée par le représentant de la Nouvelle-Zélande, dit que l'abondance de ressources naturelles et la faiblesse de la population de son pays ont fait de l'écotourisme un secteur majeur du tourisme. Environ un million et demi de touristes ont visité le pays en 2007, et ce nombre devrait atteindre 2 millions dans quelques années. Le Gouvernement a adopté une stratégie à long terme de promotion du tourisme qui met l'accent sur les paysages naturels dans les régions septentrionales du pays et sur les temples et monuments situés dans les régions centrale et méridionale.

30. Abordant la question posée par le représentant de la Bolivie, l'orateur dit que l'absence d'accès à la mer n'est plus considérée comme un obstacle au développement économique; son pays met l'accent sur les communications terrestres et sur les possibilités ouvertes par sa situation géographique. Entourée de cinq autres pays, la République démocratique populaire lao a déjà construit ou est en train de construire des ponts sur Mékong et d'autres routes principales en vue de créer un couloir économique la reliant à d'autres pays. On est en train d'élaborer des plans destinés à relier en fin de compte le pays à l'Inde.

*Luxembourg (E/2008/70)*

31. **M. Schiltz** (Ministre de la coopération au développement et des affaires humanitaires du Luxembourg) dit que depuis le début des années 1990, la coopération pour le développement constitue l'une des priorités de son Gouvernement qui, en 2007, a alloué 0,92 % de son produit brut à l'aide publique au développement (APD). L'aide du développement est fournie exclusivement sous forme de dons et n'est pas liée. Comme Luxembourg attache une grande importance à la qualité et à l'efficacité de l'aide au

développement en plus de l'augmentation de son volume, il a toujours pratiqué une politique de concentration géographique sur 10 pays en mettant l'accent sur les objectifs primordiaux de l'élimination de la pauvreté et du développement durable. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, adoptée en mars 2005, le programme de coopération du Luxembourg encourage des partenariats qui tiennent compte des priorités des pays partenaires et entraînent le partage des responsabilités.

32. La programmation pluriannuelle rend le financement prévisible, ce qui est indispensable à une bonne gestion économique de tout pays. Le Luxembourg a également élargi son réseau de bureaux de coopération régionale en Afrique et en Amérique du Sud et entretient des relations de coopération étroite avec d'autres organismes européens de coopération pour le développement.

33. Pour être efficaces, les initiatives en matière de coopération pour le développement doivent tenir compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable. En général, l'accès à l'eau et à l'assainissement revêt une importance cruciale pour tous les pays partenaires. On a décidé récemment que le Luxembourg renforcerait son aide aux pays en développement qui s'emploient à s'adapter aux changements du climat et à mitiger les conséquences des catastrophes naturelles. En outre, la question de l'adaptation au changement du climat sera prise en considération dans tous les programmes de développement futurs.

34. S'agissant de la crise alimentaire, il est crucial de pratiquer des investissements durables dans le secteur agricole des pays en développement en accordant la priorité à la sécurité alimentaire, sans pour autant négliger la biodiversité. Dans le même temps, il est important de respecter les approches à l'agriculture choisies par les pays dans l'exercice de leur souveraineté en matière d'alimentation. La spéculation sur les denrées agricoles est condamnable et doit être empêchée à l'avenir, et il faut réexaminer la démarche des pays développés en matière de biocarburants. Enfin, il faut aborder en commun le changement du climat et l'élimination de la pauvreté.

35. On est loin d'atteindre les OMD et l'attitude négligente des pays développés est inacceptable. L'orateur engage tous les pays donateurs à réaffirmer

leur engagement en faveur d'une augmentation de l'APD à 0,7 % du PIB d'ici l'an 2015 selon un calendrier précis. Le Luxembourg ne ménage aucun effort pour tenir ses engagements à l'égard de ses partenaires.

36. Les dernières années, le Luxembourg a étendu ses activités de développement au microfinancement dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il agit en qualité de facilitateur en encourageant les parties prenantes à conjuguer leurs efforts et à soutenir les activités des pays en développement en faveur de l'instauration des conditions nécessaires à la croissance, à savoir la mise en place de structures administratives et financières appropriées et de la bonne gouvernance.

37. S'agissant des progrès de la réalisation des OMD, les pays riches doivent tenir leurs engagements, alors que les pays en développement doivent incorporer plus avant ces objectifs dans leur politique nationale et notamment dans leur planification budgétaire, ils doivent veiller à la bonne gouvernance et la création de capacités en vue de renforcer leur appropriation des programmes.

38. **M. Lima** (Cap-Vert) dit qu'il est important de souligner que la coopération pour le développement du Luxembourg repose sur les principes de solidarité, de capacité et de volonté de dialogue, ainsi que sur la compréhension mutuelle avec les pays partenaires. Le partenariat entre le Luxembourg et le Cap-Vert a profité directement au peuple de ce dernier : un programme de réadaptation des toxicomanes exécuté par le Luxembourg au Cap-vert non seulement aide les toxicomanes à sortir de la toxicomanie, mais facilite également leur réinsertion dans la société en les formant à un métier.

39. Les projets de développement ont été exécutés en collaboration avec les autorités du Cap-Vert et conformément à la vision de ces dernières. Le Luxembourg a donné un merveilleux exemple de ce qu'un petit pays peut faire grâce à son engagement et à sa vision. Il a ciblé les domaines essentiels du développement de manière pragmatique, par exemple en apportant une aide technique pour améliorer l'éducation. Il est important de réitérer l'appel du Luxembourg aux pays du Nord les invitant à tenir leurs engagements et aux pays du Sud leur demandant de prendre en charge les projets.

40. **M. Heiskanen** (Observateur de la Finlande) dit que la plupart des donateurs trouvent toujours difficile

d'atteindre l'objectif consistant à contribuer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement. Il serait donc utile de savoir quelles sont les stratégies employées par le Luxembourg pour obtenir un si fort soutien de la part du public. De même, comme la coopération pour le développement du Luxembourg est concentrée sur un nombre limité de pays et de secteurs, l'orateur se demande comment il pourrait obtenir un soutien accru pour aborder de nouveaux secteurs, comme l'agriculture. Enfin, notant que la promotion du développement durable exige la cohérence des politiques autres que celles relatives à l'aide, il voudrait savoir comment le Luxembourg assure la cohérence de ses politiques en matière de développement.

41. **M. Hales** (Animateur) fait observer qu'en abandonnant la budgétisation annuelle en matière d'APD, le Luxembourg a rendu son financement plus opportun et plus prévisible. Le Luxembourg semble également miser dans une bonne mesure sur les organisations non Gouvernementales (ONG) pour la fourniture des services sur le terrain conformément aux priorités du pays partenaire. L'orateur se demande si le Luxembourg pourrait décrire plus avant son expérience.

42. **M. Schiltz** (Ministre de la coopération au développement et des affaires humanitaires du Luxembourg) dit que le Luxembourg n'est pas favorable à l'approche dite du soutien budgétaire, mais plutôt à une approche programmatique ou sectorielle. Le gros des programmes de son pays sont exécutés par l'organisme officiel Lux-Development, alors que d'autres sont gérées soit par des ONG, ou dans le cadre de projets d'aide multilatérale.

43. Passant aux questions posées par le représentant de la Finlande, l'orateur fait observer que la volonté politique et le consensus ont été des facteurs essentiels dans l'appui solide que le public apporte à l'aide au développement du Luxembourg; cette question est débattue régulièrement au Parlement réuni en séance plénière. Le consensus ne repose non seulement sur le dévouement du Parlement, mais aussi sur la participation active de la société civile, y compris quelque 90 ONG. Chaque année, le Gouvernement organise une réunion sur la coopération pour le développement de deux ou trois jours pour toutes les parties prenantes, y compris la société civile, consacrée à l'examen des questions d'intérêt commun.

44. L'agriculture est intégrée dans tous les projets de développements locaux, y compris, par exemple, dans les activités d'assainissement, d'éducation et de logement. Il est difficile de traiter l'agriculture comme un secteur entièrement séparé, puisqu'elle est liée aux investissements effectués dans bon nombre d'autres secteurs. En tout état de cause, l'orateur est en faveur d'une augmentation massive des investissements dans le secteur agricole des pays en développement. Pour assurer la cohérence de ses politiques en matière de développement, le Luxembourg compte sur un comité interministériel qui se réunit pour examiner la coopération entre ministères.

45. **M. Hadrami** (Mauritanie) dit que le Luxembourg a donné un merveilleux exemple quand il a exercé la présidence de l'Union européenne. Il se demande s'il serait possible d'élargir le nombre de pays dans lesquels le Luxembourg travaille directement.

46. **M<sup>me</sup> Houngbedji** (Bénin) remercie le Luxembourg de son engagement continu en faveur du développement et, à l'instar de la Mauritanie, elle se demande si le Luxembourg pourrait envisager d'étendre son aide au développement à des pays autres que les 10 avec lesquels il traite actuellement. Entre autres, elle se demande comment le Luxembourg pourra maintenir le niveau de son engagement à l'avenir eu égard aux problèmes posés par le changement du climat et les crises énergétiques et alimentaires.

47. **M. Schiltz** (Ministre de la coopération au développement et des affaires humanitaires du Luxembourg) dit que l'efficacité est cruciale pour les activités du Luxembourg en faveur du développement. Certes, il existe des limites naturelles au volume de l'aide que le Luxembourg peut apporter étant donné sa population et son territoire. La décision de son Gouvernement de concentrer ses énergies sur un petit nombre de pays et de projets repose sur les recommandations de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) formulées dans le contexte de la déclaration de Paris sur l'efficacité.

48. Toute discussion future sur l'aide au développement reposera sur une approche et une vision régionales. Plusieurs projets de pays sont en train de devenir autosuffisants, de manière à ce que les ressources correspondantes puissent être transférées à d'autres pays et projets à l'avenir. Les programmes de

coopération multilatérale du Luxembourg ne sont pas limités à petit nombre de pays partenaires. Ainsi, des programmes de repas alimentaires en Afrique occidentale, y compris le Bénin, sont exécutés en partenariat avec des ONG.

49. Répondant à la question posée par la représentante du Bénin concernant les nouveaux défis posés au développement, l'orateur dit qu'il est essentiel de promouvoir la coopération entre le Nord et le Sud. Le changement du climat et le développement sont liés entre eux et doivent être abordés ensemble; l'agriculture est un domaine inhérent au développement. À ce propos, il est essentiel que les pays industrialisés honorent leurs engagements.

*La séance est suspendue à 11 h 35 et reprise à 11 h 50.*

50. *On projette un film sur la stratégie de développement du Kazakhstan.*

51. *Sur invitation du Président, M<sup>me</sup> Sarsembaeva (Association des femmes d'affaires du Kazakhstan) prend place à la table du Conseil.*

52. **M. M. Damenov** (Vice-ministre des affaires étrangères du Kazakhstan) dit que le Kazakhstan est le neuvième pays le plus grand du monde comptant une population pluriethnique et pluri religieuse de près de 16 millions de personnes, de vastes réserves d'énergie et d'autres ressources naturelles. En 2007, son PIB s'élevait à 104.1 milliards de dollars et son PIB par habitant à 6700 dollars. En fait, avec une croissance annuelle moyenne de 10 % du PIB, l'économie du Kazakhstan a doublé entre 2000 et 2007. Le Gouvernement entend faire du Kazakhstan l'un des 50 pays les plus compétitifs du monde en diversifiant son économie tout en développant des systèmes d'éducation et de santé et des services sociaux modernes.

53. Le Gouvernement a opéré avec succès de grands changements socioéconomiques tout en préservant la stabilité politique, la paix et l'harmonie dans une société aux confessions multiples. Le Kazakhstan a étudié et appliqué les meilleures pratiques internationales pour régler les divers problèmes économiques et sociaux et a été l'un des premiers pays membres de la Communauté d'États indépendants à appliquer les principes de l'économie de marché. Le Gouvernement a procédé à une vaste privatisation des biens de l'État et a réformé le système bancaire et le

régime des pensions, le marché du logement et les services collectifs.

54. En 2000, on a créé un fonds national pour assurer un développement socioéconomique stable. La stratégie novatrice de développement industriel pour la période allant jusqu'à 2015 repose sur les principaux éléments suivants : la diversification de l'économie, l'application des normes techniques, financières et commerciales internationales, l'accession à l'Organisation mondiale du commerce, le développement de la gestion des entreprises, la transparence et l'obligation de prendre des comptes, le développement de l'éducation et de l'assurance et la réforme de l'appareil administratif. Le fonds de développement durable (Kazyna) a été créé pour faciliter la diversification de l'économie.

55. Le Kazakhstan attache une grande importance à la notion de développement humain et présente depuis 1995 des rapports annuels sur le développement humain avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). À la fin de 1997, le Kazakhstan a adopté une stratégie de développement à long terme pour la période allant jusqu'à 2030 qui définit ses priorités de développement, y compris les OMD et les objectifs associées.

56. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations unies, le Gouvernement kazakh a élaboré trois rapports sur les OMD au Kazakhstan. Le pays a déjà atteint bon nombre de ces objectifs et a accompli des progrès importants vers la réalisation des objectifs restants, bien que plusieurs questions exigent une attention continue, y compris la mortalité maternelle et infantile, le VIH/sida et la tuberculose.

57. En 2004, le Kazakhstan avait réduit de moitié le nombre de personnes vivant en dessous du niveau de subsistance et a donc atteint l'objectif 1 consistant à éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Il a déjà atteint l'objectif 2, éducation primaire universelle, et le Gouvernement s'emploie à moderniser le système d'éducation et à améliorer la qualité de l'éducation.

58. Le Kazakhstan obtenu certains résultats en ce qui concerne l'objectif 7, assurer la viabilité de l'environnement, et poursuit ses efforts en faveur de la transition à un développement durable. Pendant la période 2004-2006, il a amélioré son rang international en ce qui concerne la viabilité écologique. Le plan de transition vers un développement durable (2007-2024) fixe un objectif en ce qui concerne l'amélioration



ultérieure de 25 % de l'indice de viabilité économique d'ici à 2024. Le conseil du développement durable est chargé de coordonner l'intégration des principes du développement durable. L'État a affecté des ressources considérables aux régions souffrant de conditions environnementales défavorables, y compris la région de la mer d'Aral et de l'ancien polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk.

59. **M. Shomamanov** (Bureau de statistiques de la République du Kazakhstan), dit que pendant la période 2000-2007, le Kazakhstan a adopté un programme de réduction de la pauvreté, à promulgué la loi sur l'assistance sociale publique ciblée, et a créé un système mixte de protection sociale. En 2005, il a introduit un régime de pensions de base pour toutes les personnes à l'âge de la retraite et depuis 2006, le niveau de subsistance minimum sert d'indicateur pour calculer le salaire mensuel minimum, la pension minimum et les prestations sociales de base. En conséquence, la pauvreté a diminué, les salaires réels ont augmenté et le taux de chômage a baissé.

60. Malgré ces progrès, le Kazakhstan fait toujours face à des problèmes. Premièrement, l'assistance sociale ciblée est actuellement disponible seulement pour les personnes dont le revenu ne dépasse pas 40 % du niveau de subsistance minimum, bien que le coût du panier de la ménagère représente 60 % de ce niveau. Deuxièmement, il faut porter le salaire minimum à un niveau qui représente le double du niveau de subsistance minimum.

61. **M. Bekniyazov** (Département des politiques environnementales et du développement durable, Ministère de l'environnement du Kazakhstan) dit que le Kazakhstan a adopté un nouveau code environnemental qui aligne la législation sur les meilleures pratiques internationales. Avec la participation d'organisations, de scientifiques et d'experts internationaux, on a élaboré et adopté un plan de transition vers un développement durable qui énonce 12 objectifs concernant les aspects économiques, sociodémographiques et écologiques du développement et 36 indicateurs intersectoriels. La démarche dynamique du Kazakhstan à l'égard des problèmes de l'environnement et du développement durable l'ont aidé à obtenir des appuis en faveur de l'organisation au Kazakhstan d'une conférence sur l'environnement et le développement durable pour les pays de la région de l'Asie et du Pacifique et d'une conférence paneuropéenne des ministres

« L'environnement pour l'Europe » en 2011. À l'occasion de ces conférences, le Kazakhstan plaidera en faveur de l'établissement d'un lien entre les processus européens et asiatiques en matière d'environnement et de développement durable.

62. Le Kazakhstan s'emploie à créer des zones transfrontières de développement durable en vertu du principe fondamental consistant à orienter les intérêts des États, des entreprises et de la population locale vers la conservation d'un écosystème viable. Il a lancé un projet de développement durable dans le bassin du lac Balksh limitrophe de la Chine et de la République kirghize.

63. Le Kazakhstan obtenu des succès notables dans ses efforts de restauration de la partie septentrionale de la mer d'Aral. Les eaux du fleuve Syr-daria se versent à nouveau dans la mer d'Aral asséchée par le passé, l'industrie de la pêche a été relancée et les habitants retournent dans leurs villages jadis abandonnés. Afin de préserver l'écosystème unique de la Caspienne, le Kazakhstan a institué des conditions très strictes pour les activités des compagnies pétrolières et il s'emploie à atténuer la pollution provoquée par les puits pétroliers inondés et à rétablir les terres affectées.

64. Le pourcentage de la population sans accès à l'eau potable est tombé de 25 % en 1999 à 23,2 % en 2006. La lenteur du progrès tient au vieillissement des conduites installées il y a 40 ou 50 ans. Par conséquent, le Gouvernement a doublé les fonds alloués aux programmes d'adduction d'eau potable.

65. **M<sup>me</sup> Sarsembaeva** (Association des femmes d'affaires du Kazakhstan), dit que pendant les 13 dernières années, l'Association a exécuté une série de programmes en faveur des femmes, y compris des programmes de réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales du Kazakhstan, et des programmes visant à promouvoir la participation des femmes à l'économie et à la politique. Quelques jours plus tôt, le Kazakhstan a accueilli le deuxième Sommet des femmes eurasiennes qui a réuni quelque 400 femmes dirigeantes, cadres supérieurs et expertes de plus de 20 pays. On a adopté une résolution portant création d'un fonds de développement destiné à aider à réduire la pauvreté dans les pays de l'Asie centrale, et le Kazakhstan sera un donateur pour les programmes sociaux exécutés dans la région.

66. Grâce à la coopération étroite entre la société civile, les milieux d'affaires, l'État et les organisations

Internationales, les ONG du Kazakhstan ont atteint des résultats tangibles en matière d'OMD, y compris l'élaboration d'indicateurs concernant la situation des femmes pour mesurer les progrès, l'adoption d'une stratégie de promotion de l'égalité des sexes au Kazakhstan pour la période 2006-2007, et un programme d'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs.

67. S'agissant de l'objectif 1 par exemple, un programme de création d'entreprises à l'intention des femmes oralman - les Oralmans sont des Kazakhs qui, venant de la Mongolie, de la Chine, de l'Iran, de l'Afghanistan, de l'Ouzbékistan et d'autres pays, se sont réinstallés sur les terres de leurs ancêtres - a été exécuté dans cinq régions et a permis à un millier de femmes de créer de petites entreprises et d'améliorer leur niveau de vie.

68. Les compagnies pétrolières ont collaboré à un programme d'éducation à l'intention des catégories défavorisées de la population, en particulier des femmes et des filles, qui vivent dans les zones rurales du pays. On a imparti une formation à 500 personnes. En coopération avec des organisations internationales et des entreprises privées, on a créé une permanence téléphonique gratuite qui diffuse des informations sur l'anémie et la santé maternelle et infantile.

69. S'agissant des objectifs 2 et 7, la société civile a aidé à appeler l'attention des médias sur les problèmes posés par la pollution de l'environnement, le manque d'eau potable et les questions de biodiversité. La société civile est le principal partenaire de l'État pour les efforts en faveur de la réalisation des OMD au niveau de la prise des décisions.

70. **M. Tanin** (Observateur de l'Afghanistan) dit que la stratégie de développement national du Kazakhstan a stimulé l'investissement et la croissance économique ce qui, à son tour, a permis d'élargir l'éducation primaire et secondaire. Il dit que les progrès accomplis par le Kazakhstan à l'égard des OMD sont particulièrement pertinents pour l'Afghanistan qui a lancé sa propre stratégie de développement national à la conférence de Paris tenue le 12 juillet 2008. Les deux pays n'ont pas d'accès à la mer et font face à des problèmes communs. Par conséquent, une approche intégrée et cohérente au développement doit inclure des initiatives régionales pour développer le transport, l'infrastructure et la coopération en matière d'énergie et de commerce à travers les frontières. À ce propos, l'orateur souhaite

remercier le Kazakhstan pour sa participation à de tels projets en Afghanistan, en particulier le chemin de fer Termez-Kaboul.

71. À sa deuxième réunion tenue en New Delhi en 2006, le Conseil pour la coopération économique régionale a reconnu la situation stratégique de l'Afghanistan et l'importance d'une stratégie de développement fondée sur la coopération avec ses voisins, qui à son tour facilitera l'intégration économique régionale. Le Gouvernement vise à s'appuyer sur le rôle historique de l'Afghanistan de plaque tournante terrestre pour créer des possibilités de commerce et d'exportation mutuellement avantageuses. À cette fin, il préconise une économie de marché libre et non protectionniste et espère s'inspirer de l'exemple du Kazakhstan.

72. **M. Churkin** (Fédération de Russie) dit que l'expérience du Kazakhstan présente un exemple unique et précieux de la manière dont un pays peut surmonter les nombreux problèmes de développement spécifiques qui se posent à sa région. Ses indicateurs économiques fondamentaux donnent au Kazakhstan une place de choix parmi les pays de l'Asie centrale, et ses réalisations en matière sociale sont également impressionnantes. La Fédération de Russie, partenaire stratégique du Kazakhstan, se félicite que ce dernier ait réussi à réduire de moitié le nombre de personnes vivant en dessous du niveau de subsistance.

73. Il faut s'employer à développer plus avant le niveau déjà élevé de coopération bilatérale entre le Kazakhstan et la Fédération de Russie. La valeur des échanges entre les deux pays est proche de 17 milliards de dollars et il existe une coopération intense en matière de combustible et d'énergie, de haute technologie, y compris les utilisations pacifiques de l'espace et de l'énergie nucléaire, ainsi que l'exploitation des ressources de la mer Caspienne.

74. La Fédération de Russie et le Kazakhstan accordent une grande importance à la sécurité environnementale. Ils partagent leur expérience en ce qui concerne l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'application de technologies écologiquement rationnelles, et la protection et la conservation de l'environnement. Les deux États sont parties à la Convention de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Ils

collaborent dans le cadre du programme environnemental de la Caspienne, de la commission sur les ressources en eau de la Caspienne, du comité de coordination sur l'hydrométéorologie et la surveillance de la pollution de la Caspienne, ainsi que de la commission russo-kazakhe sur la gestion commune et la protection des cours d'eau transfrontières. Les questions environnementales sont également examinées à l'occasion des forums annuels des dirigeants des régions limitrophes organisés avec la participation des présidents de la Fédération russe et du Kazakhstan.

75. **M. Khalizad** (États-Unis d'Amérique) dit que le Kazakhstan est un partenaire important des États-Unis d'Amérique, et il appelle attention sur quatre domaines du développement de ce pays. Premièrement, la forte croissance économique a permis de réduire la pauvreté et de créer un système de pensions entièrement capitalisé. Deuxièmement, depuis 2000, les dépenses afférentes à l'éducation ont augmenté près de six fois. Troisièmement, le Kazakhstan a collaboré avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aux fins du développement de ses institutions démocratiques, de la réforme des lois relatives aux élections et aux médias, et de la libéralisation des lois relatives à l'enregistrement des partis politiques avant la fin de 2008. Quatrièmement, il a démontré sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans le domaine international en déployant des troupes de génie en Irak et en apportant une assistance à l'Afghanistan. Un Kazakhstan fort, indépendant et démocratique sera un dirigeant et un facteur de stabilité dans la région. Le partenariat stratégique prometteur entre le Kazakhstan et les États-Unis d'Amérique aidera ces deux pays à développer plus avant la vision partagée de coopération et d'intégration régionales.

76. **M. Danemov** (Vice-ministre des affaires étrangères du Kazakhstan) dit que les progrès qui ont été décrits sont le résultat des plans stratégiques du Gouvernement et du soutien apporté par la société. La coopération du Kazakhstan avec d'autres États de la région et avec ses principaux partenaires a également été vitale en encourageant les investissements et, partant, en permettant la réalisation des OMD.

77. **M. Dapkiunas** (Biélarus) se félicite que le Kazakhstan, membre eurasiatique de la Communauté d'États indépendants, ait présenté un exposé facultatif au Conseil. La contribution qu'il a apportée au débat ministériel de la veille, ainsi que son rapport national sur la réalisation des priorités stratégiques du

Kazakhstan d'ici à 2030 par rapport aux OMD (E/2008/79) montrent que le Gouvernement accorde une attention croissante, dans ses politiques à long terme, aux sources d'énergie nouvelles, renouvelables et plus effectives et à la réalisation des OMD. Cette approche est conforme au souci de l'Assemblée générale de garantir l'accès des pays en développement et des économies en transition à des technologies énergétiques de pointe.

78. **M. Damenov** (Vice-ministre des affaires étrangères du Kazakhstan) dit que le développement de sources d'énergie nouvelles sensibles à l'environnement occupe une place toujours plus importante dans les discussions de son Gouvernement avec les experts et les investisseurs. La coopération régionale et l'interaction avec les organismes des Nations unies rendent possible une approche plus scientifique et plus efficace aux problèmes posés par le développement et la réalisation des OMD.

79. **M. Bekniyazov** (Kazakhstan) dit que malgré les énormes ressources énergétiques du pays, son Gouvernement cherche des solutions de rechange et a adopté des lois à cet effet, en utilisant le système des certificats verts du Royaume-Uni en tant que modèle pour sa stratégie de développement de ressources énergétiques de remplacement.

80. **M. Ishize** (Japon) souligne l'appui solide de son Gouvernement aux divers aspects du développement du Kazakhstan. Depuis l'accès à l'indépendance en 1991, le revenu de ses citoyens a augmenté cinq fois et il serait intéressant de savoir ce que le Gouvernement considère comme le plus grand défi posé au développement futur du pays.

81. **M. Danenov** (Vice-ministre des affaires étrangères du Kazakhstan) dit que le Japon est l'un des partenaires bilatéraux les plus importants du Kazakhstan. La mise en valeur du capital humain du pays constitue l'un des principaux défis dans le contexte de la réalisation des OMD; pour cette raison, le Gouvernement affecte des ressources à des initiatives en faveur des jeunes en tant que placement dans le développement économique futur et la stabilité du pays.

*Finlande (E/2008/86)*

82. **M. Väyrynen** (Ministre du commerce extérieur et du développement de la Finlande) dit que la politique de développement de la Finlande repose sur une

approche globale au développement durable, y compris ses dimensions économiques, sociales et écologiques interdépendantes, qui s'appuie sur la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992 et les engagements internationaux adoptés par la suite, et qui consacre une attention particulière aux questions relatives au climat et à l'environnement. Toutefois, depuis cette Conférence, le dialogue sur les politiques internationales de développement s'est déroulé dans le cadre d'un ordre du jour relativement limité. Le débat devrait traiter à la fois des pays du Sud et du Nord. Le modèle économique actuel adopté par les pays industrialisés, et par une minorité croissante des peuples du mont développement, n'est pas écologiquement viable; il faut modifier les modes de vie et les structures de la production et de la consommation.

83. Les OMD qui soulignent le développement social et le bien-être humain, se trouvent au cœur de la politique de développement du Gouvernement. Dans le même temps, celui-ci adopte une démarche plus large qui vise à répondre à tous les problèmes de développement qui découlent des stratégies adoptées par ses partenaires en vue de prendre en considération les questions liées à la survie du monde telles que le changement de climat, la sécurité alimentaire et la viabilité environnementale. Une commission nationale a élaboré un programme de développement durable qui met l'accent sur l'efficacité écologique et sur l'établissement de nouveaux liens entre les politiques environnementale et économique.

84. La politique de développement de la Finlande met l'accent sur des thèmes et des secteurs où le pays peut apporter une contribution additionnelle au développement mondial. Sa coopération bilatérale se concentre sur des domaines où il dispose de compétences de pointe, tels que la sylviculture, la gestion de l'eau et l'énergie renouvelable, qui sont liés directement à plusieurs indicateurs des OMD. Par exemple, le partenariat public-privé pour l'énergie et l'environnement que la Finlande a instauré avec huit pays d'Amérique centrale vise à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et de technologies propres et d'améliorer l'accès des pauvres aux services énergétiques, en particulier dans les zones rurales, en appuyant 162 projets fondés sur l'appropriation locale. Le partenariat a attiré 31 entreprises européennes et 36 entreprises d'Amérique centrale travaillant dans le domaine de

l'énergie renouvelable, et le Gouvernement finlandais envisage de répéter ce modèle de partenariat dans la région du Mékong et en Indonésie.

85. La gestion des bassins versants est essentielle pour la subsistance des communautés rurales situées aux rives du Nil. La Finlande apporte un soutien agro-sylvicole et technique au projet de développement intégré du Nil oriental de la Banque mondiale qui vise à stabiliser le paysage de la région et à mettre en place un mécanisme institutionnel pour la gestion commune de l'eau. La gestion locale des bassins versants a entraîné des conséquences positives pour la gestion et la productivité des terres, la sécurité alimentaire, la diversification des moyens de subsistance et l'accès à l'eau et au combustible de biomasse. Quelque 1,6 milliard de personnes sont tributaires des forêts pour leur subsistance; la Finlande encourage une sylviculture durable en coopération avec l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne. Enfin, les gouvernements de la République unie de Tanzanie et de la Finlande envisagent la création d'un centre régional de développement durable en République unie de Tanzanie destiné à renforcer les capacités en matière de développement économique et écologique durable.

86. Le secteur privé, les institutions, les partenariats publics-privés et la promotion du commerce sont indispensables à la réalisation de l'objectif 8 des OMD (développement du partenariat mondial pour le développement) et des objectifs du financement du développement du consensus de Monterrey. Le succès des programmes de développement durable finlandais repose largement sur une démarche qui met en oeuvre de multiples parties prenantes au plan national et international. La Finlande vient d'adopter une approche visant à regrouper les universités, d'autres institutions de recherche, des entreprises et des ONG aux fins de la mise au point de méthodes novatrices pour la coopération en faveur du développement durable.

87. **M. Fernie** (Royaume-Uni) dit qu'à l'instar du Royaume-Uni, la Finlande assume la responsabilité pour l'élimination de sa propre contribution à un mode de développement non viable; l'orateur admire la manière dont ce pays passe en revue sa politique dans plusieurs domaines, y compris la gestion de l'eau et des forêts. La Commission nationale du développement durable, mentionnée dans son rapport intitulé «Mise en oeuvre des objectifs et des engagements convenus au plan international dans le domaine du développement

durable » (E/2008/86) constitue un partenariat secteur public-privé important. L'orateur voudrait savoir comment fonctionne la Commission et, concrètement, comment elle tient compte des avis de toutes les parties prenantes.

88. Le rapport mentionne également que la coopération bilatérale représente près de 60 % de APD finlandaise. Il serait utile de savoir sur quelles bases le Gouvernement décide de la répartition entre l'aide bilatérale et multilatérale, de connaître l'attitude de ses partenaires de développement à l'égard de ses choix, et de savoir quelles améliorations opérées par les institutions multilatérales pourraient modifier l'approche du Gouvernement.

89. **M. Sefue** (Observateur de la République unie de Tanzanie) dit que dans le cadre d'un partenariat de longue date pour le développement, son pays et la Finlande ont appris beaucoup sur la manière d'améliorer l'efficacité et les comptes rendus et de renforcer la prise en charge nationale aux fins de la coordination du développement. L'approche globale au développement adoptée par la Finlande est importante pour le Gouvernement tanzanien qui est persuadé que l'élimination de la pauvreté doit être abordée sur plusieurs fronts; l'orateur se félicite en particulier de la création de capacités dans le secteur forestier. L'accent mis sur le bien-être humain et social a été essentiel pour les progrès accomplis dans le pays de l'orateur, décrits dans l'exposé facultatif présenté la veille. Toutefois, à la fois les pays développés et les pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, doivent déployer de plus gros efforts pour développer leur potentiel de croissance, grâce à la promotion de la production et du commerce, de l'esprit d'entreprise et du développement du secteur privé. Il est particulièrement important de veiller à ce que les droits de propriété des pauvres soient protégés par la loi afin de garantir leur intégration dans l'économie de marché.

90. Le rapport finlandais mentionne à plusieurs reprises l'engagement du Gouvernement en faveur de l'augmentation de son APD. Toutefois, comme ses ressources proviennent des impôts payés par ses citoyens, cela dépend non seulement de la volonté du Gouvernement, mais aussi du soutien de l'opinion à la coopération pour le développement. L'orateur espère que la Finlande partagera son expérience à cet égard avec d'autres pays de l'OCDE et qu'il veillera ce que la participation des ONG et sa coopération pour le

développement soit conformes aux priorités des gouvernements bénéficiaires et que les ONG observent les mêmes normes en matière de transparence et de comptes à rendre que les gouvernements. Enfin, il encourage la Finlande à respecter son engagement tendant à atteindre en 2005 l'objectif de 0,7 % du PIB pour son APD. Le groupe des Huit tiendra sa prochaine réunion au Japon, et, dans certains milieux, on doute que l'engagement que ses membres ont pris en 2005 de doubler leur APD à l'Afrique d'ici à 2010 soit respecté. Le Gouvernement tanzanien est très désireux de voir comment la Finlande usera de son influence au sein de l'Union européenne, qui représente la moitié du groupe des Huit, pour garantir que cet engagement soit tenu.

91. **M. Väyrynen** (Ministre du commerce extérieur et du développement de la Finlande), répondant aux représentants du Royaume-Uni, dit que la Commission nationale du développement durable est le seul organisme national chargé spécifiquement de veiller à la viabilité écologique, question qui – comme l'orateur l'a souligné aux réunions de la Commission du développement durable de l'ONU – mérite une attention particulière de la part des pays en développement. La commission nationale inclut des hauts fonctionnaires des ministères, des représentants des syndicats et des ONG. Elle est très utile, mais il faut veiller à ce que son attention ne soit pas détournée vers d'autres formes de viabilité.

92. Le pourcentage de l'APD finlandaise allouée à la coopération bilatérale est plus proche de 55 % que des 60 % indiqués dans le rapport. Elle met l'accent sur ses principaux partenaires de la coopération pour le développement : Éthiopie, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Népal, Vietnam et Nicaragua, ainsi que sur plusieurs pays partenaires d'après conflit : Afghanistan, Soudan, Kosovo, Bosnie-et-Herzégovine et les territoires palestiniens occupés. Le Gouvernement finlandais base sa coopération sur les besoins et les demandes de ses pays partenaires et cherche à souligner les domaines dans lesquels la Finlande dispose de compétences particulières et à insister sur une coopération authentique pour le développement entre la société finlandaise et celle du pays partenaire. Elle augmente son APD en faveur de ses partenaires existants au lieu d'y ajouter d'autres; toutefois, elle élargit également la gamme des pays couverts par sa coopération régionale et thématique, y compris l'Amérique centrale grâce au projet concernant les énergies renouvelables.

93. Répondant au représentant de la République unie de Tanzanie, l'orateur dit en 2005, l'Union européenne s'est engagée à consacrer d'ici à 2010 0,56 % du PIB à la coopération pour le développement; elle vient de confirmer cet engagement et l'orateur pense qu'à cette date, elle sera sur le point de le respecter. La part de la Finlande est de 1,51 %, et l'orateur espère que le prochain budget annuel augmentera les fonds affectés à cette fin. Il pense que son Gouvernement atteindra également l'objectif consistant à allouer 0,7 % de son PIB à l'APD d'ici à 2015; il entend l'augmenter de 30 % pendant la période 2007-2011 et, comme promis, la moitié de cette augmentation est destinée à l'Afrique.

94. **M. Sow** (Observateur de la Guinée) se félicite de la contribution de la Finlande aux pays en développement, mais note que ses cinq partenaires africains sont situés à l'est du continent. Il se demande ce que le Gouvernement envisage de faire pour étendre son APD aux autres États africains.

95. **M. Ali** (Malaisie) félicite les pays de l'OCDE présentant des exposés facultatifs pour les critiques qu'ils s'adressent à eux-mêmes, mais note avec inquiétude qu'à la fois la Luxembourg et la Finlande acheminent le gros de leur APD vers un petit nombre de principaux partenaires de développement - 10 et 8 respectivement - et que deux de ses partenaires sont partagés par les deux donateurs. Le problème général des « chouchous des donateurs » n'est pas réglé; comme le signale le Secrétaire général au paragraphe 38 de son rapport sur les tendances et progrès dans la coopération internationale pour le développement (E/2008/69), la plupart des donateurs n'ont pas encore établi un objectif et une base transparente pour la répartition de l'aide entre les pays. Il serait utile de connaître les critères employés par le Gouvernement finlandais en sélectionnant ses partenaires de développement.

96. **M. Vayrynen** (Ministre du commerce extérieur et du développement de la Finlande) dit que la Finlande distribue 45 % de son APD par voie multilatérale, y compris les organismes des Nations unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et les ONG; par conséquent, son APD n'est pas limitée à ses partenaires bilatéraux. En sélectionnant ses partenaires, le Gouvernement concentre son attention sur les pays les moins avancés; il a terminé son programme de coopération avec la Namibie qui n'est plus considérée comme appartenant

à cette catégorie et envisage de modifier la nature de sa coopération avec l'Égypte pour des raisons analogues.

97. La Finlande à deux langues nationales, le finlandais et le suédois, et bien que bon nombre de ses habitants parlent également l'anglais, peu d'entre eux parlent le français. Pour cette raison, il n'y a pas de pays africains francophones parmi ses partenaires de développement. Toutefois, elle diffuse son aide toujours plus largement par des programmes de coopération régionale tels que le programme de développement de l'énergie renouvelable en Amérique centrale et le programme de la région du Mékong.

98. La Finlande a participé aux efforts de l'Union européenne visant à développer des principes communs concernant le problème des « chouchous » et des « orphelins » des donateurs » en encourageant les donateurs à transférer leur aide à des États qui sont actuellement négligés. Les politiques de l'Union européenne sont limitées dans une certaine mesure par son désir de concentrer l'aide sur les pays les moins avancés. La Finlande a plusieurs politiques lui permettant de répartir son APD avec souplesse à des États autres que les partenaires mentionnés par l'orateur précédent.

99. **M. Botora** (Observateur de l'Éthiopie), parlant au nom du groupe des États africains, exprime son appréciation à l'égard de l'aide que la Finlande apporte aux pays africains. Parlant au nom de son pays, qui est l'un des principaux partenaires de développement de la Finlande, il dit que son Gouvernement soutient sa concentration sur la coopération bilatérale.

100. **M. Hales** (Animateur) dit que les rapports de la Finlande et du Secrétaire général posent la question de l'équilibre à établir, en évaluant l'efficacité de l'aide, entre le processus du développement et ses résultats. Il invite le représentant de la Finlande à se prononcer sur cette question.

101. **M. Vayrynen** (Ministre du commerce extérieur et du développement de la Finlande) dit que le nouveau Gouvernement finlandais a annoncé sa politique de développement en octobre 2008. Il ne partage pas l'avis de ceux qui affirment que cette politique insiste trop sur l'environnement aux dépens de la réduction de la pauvreté; pour être efficace, une politique de développement doit assurer la viabilité économique, social et écologique. Il espère que la communauté internationale reconnaîtra ce lien et que l'on parviendra à une plus grande convergence entre les efforts des

pays du Sud et du Nord dans la coopération pour le développement.

102. À présent, 1,6 milliard de personnes dans le monde sont fortement tributaires de l'industrie forestière. Il faut trouver les moyens d'assurer d'assurer l'exploitation durable de cette ressource pour établir un équilibre entre son importance économique et son potentiel d'atténuation du changement de climat. Il est important que la communauté internationale tire les enseignements de ses erreurs et qu'elle réoriente ses activités de coopération vers la viabilité grâce à des discussions nationales et internationales visant à adopter de nouvelles politiques dans ce domaine difficile.

103. **M. Katjavivi** (Observateur de la Namibie) dit que son Gouvernement entretient des relations bilatérales étroites à la fois avec le Luxembourg et la Finlande et apprécie la manière dont ils envisagent les problèmes que la Namibie affronte dans son développement. Il espère que des pays à revenu moyen comme le sien ne seront pas abandonnés afin d'éviter que l'élan qu'ils ont pris ne soit perdu.

104. **M. Vayrynen** (Ministre du commerce extérieur et du développement de la Finlande) dit que la Finlande poursuivra sa coopération pour le développement avec la Namibie, et que des modifications apportées aux modalités de sa coopération rendra celle-ci plus efficace que par le passé.

*La séance est levée à 13 h 35.*